

1,2 million d'euros pour douze projets

23/08/23

Le conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes va apporter une aide de 1,2 million d'euros pour douze projets portés sur le territoire de Commentary, Montmarault, Néris Communauté.

Fabrice Redon

En 2024, la commune de Montmarault, très engagée dans les villes et villages fleuris, a prévu d'aménager un parc arboré et floral. 500.000 € hors taxes seront mis sur la table et la Région participera au financement à hauteur de 200.000 €, soit 40 % de la somme.

Le groupe scolaire à Saint-Angel

Ce projet est l'une des douze opérations menées sur le territoire de Commentary, Montmarault, Néris Communauté à bénéficier du nouveau Contrat Région. Il a été présenté par Philippe Meunier, vice-président en charge de l'aménagement du territoire, hier matin, à l'Espace Claude-Capdevielle de Montmarault, en présence du vice-président de l'intercommunalité, Didier Lindron, et de plusieurs élus du territoire.



PARTAGE. Accompagné des élus voisins du Val de Cher (voir en page 11), le vice-président de Commentary/Montmarault/Néris Communauté, Didier Lindron (au centre), a accueilli Philippe Meunier (à gauche), le vice-président du conseil régional en charge de l'aménagement du territoire.

L'aide globale de la collectivité s'élève 1,2 million d'euros pour un montant total d'investissement de 4,6 millions. Chaque maire concerné a été invité à signer son propre contrat qui va courir jusqu'à l'année 2026. En raison de l'inflation et de l'augmen-

tation des coûts de l'énergie, les différents projets pourront, dans des cas exceptionnels, faire l'objet d'un avenant.

Le projet le plus « onéreux » est porté par Saint-Angel où la municipalité a engagé la réhabilitation du groupe scolaire à hauteur

de 739.460 € HT. La Région apportera 100.000 €. À Verneix, une salle polyvalente sera construite pour les associations. Coût de l'opération : 691.350 € HT (Région : 110.000 €). Une somme de 600.000 € HT sera investie dans la rénovation énergétique de

Jacques-Rousseau coûtera 210.000 € HT (Région : 80.000 €). À Saint-Marcel-en-Murat, il faudra déboursier 180.000 € HT pour la rénovation énergétique de la salle polyvalente (Région : 54.000 €). À Néris-les-Bains, la rénovation de la toiture de l'école maternelle reviendra à la commune de 155.287 € HT (Région : 46.000 €).

À Bizenulle, l'aménagement de l'entrée ouest du bourg avec aire de jeux, charges électriques et jardin pédagogique coûtera 300.000 € HT (Région : 92.000 €). À Louroux-de-Beaune, la création d'un espace de vie partagé pour les associations reviendra à 296.000 € HT (Région : 48.062 €).

Enfin, la communauté de communes proprement dite n'est pas oubliée avec une participation de la Région de 125.000 € pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux, notamment les crèches et accueils de loisirs. L'intercommunalité va mettre 500.000 € HT dans l'opération. ■

Rénovation énergétique de la salle polyvalente à Saint-Marcel-en-Murat

Un city park doit être aménagé à Malicorne pour 250.000 € HT (Région : 75.000 €) alors que des locaux communaux doivent être réhabilités en logement pour les personnes à mobilité réduite à Durdard-Larequille pour la somme de 229.409 € HT (Région : 90.000 €).

À Commentary, l'aménagement urbain, paysager et voie douce de la rue Jean-

SOUTIEN

Autres dispositifs. Sur la même période, la Région a budgété une enveloppe d'un million d'euros pour des projets plus modestes qui pourront être déposés « au fil de l'eau ». À ce jour, 67 projets d'investissement ont été identifiés sur le territoire de la communauté de communes.